

# BIENVENUE AU CLUB DE PLAGE DES DUNES !

Ce club est adhérent à l'U.F.C.P.A. (Union Française des Club de Plage et leurs Amis). Une charte a été mise au point, elle est affichée et consultable dans notre club. Pendant les horaires d'ouverture: 8h-18h, votre enfant aura la possibilité de participer à différentes activités: trampoline, château gonflable, des baignades, des activités sportives et manuelles. Le tarif pour une demi-journée est de 10€. La journée est à 18€ (repas du midi compris) et 85€ la semaine. Le règlement se fait par chèque à l'ordre du Trésor Public, par chèques vacances ANCV, par Espèce ou bien par Carte Bancaire (Règlement demandé à l'inscription).

**Attention, même s'il fait beau, il ne fait pas toujours très chaud. Prévoyez: pull, coupe-vent, chaussure de plage, casquette, crème solaire et bouteille d'eau !!**

## FICHE D'INSCRIPTION

NOM DE L'ENFANT : ..... PRENOM : .....

DATE DE NAISSANCE : ..... AGE : ..... SEXE : M. / F.

MAIL : .....

ADRESSE PRINCIPALE:.....

En cas d'urgence: Nom/Prénom + n° Tel: .....

Autorisez nous à faire pratiquer sur lui/elle toutes interventions médicales qui apparaîtraient nécessaires (pansement, désinfection...) ? OUI / NON

### DATES CHOISIES :

	Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi	
	AM	PM	AM	PM	AM	PM	AM	PM	AM	PM
Semaine N°1 du 06/07 au 10/07										
Semaine N°2 du 13/07 au 17/07			<b>Férialé</b>							
Semaine N°3 du 20/07 au 24/07										
Semaine N°4 du 27/07 au 31/07										
Semaine N°5 du 03/08 au 07/08										
Semaine N°6 du 10/08 au 14/08										

## Autorisation & Règlement

BAIGNADE : OUI / NON

Veillez nous indiquer d'éventuelles **informations** médicales ou précautions à prendre (allergies, contre-indications...).

ALLERGIES : .....

CONTRE-INDICATIONS (pour l'utilisation du matériel par exemple : Trampoline, Château gonflable...) : .....

INFORMATIONS ALIMENTAIRES OU AUTRES : .....

DROIT A L'IMAGE : OUI / NON

Pour autoriser le club à photographier et/ou à utiliser les images, représentant mon enfant mineur à titre d'information et d'illustration pour ses supports de communication.

Signature :

### LA SECURITE DES ENFANTS ETANT NOTRE PREOCCUPATION MAJEURE

Notre club a des règles de sécurité, les participants, les parents et animateurs ne doivent ni les ignorer, ni les négliger. Les règles sont les suivantes :

- ➔ La surveillance effective des enfants s'entend pendant les horaires du club. En dehors de ces horaires, la responsabilité est à la charge de leurs parents ou leur responsable légal.
- ➔ Les conditions d'organisation et d'encadrement sont définies par le bureau du club de plage des Dunes dans le strict respect de la charte de l'U.F.C.P.A., affiché à l'accueil et des textes de loi français s'y référant. L'inscription suppose l'acceptation de ces conditions.
- ➔ Le matériel d'animation mis à la disposition des enfants demande une utilisation normale. Le club ne saurait être tenu responsable d'un accident survenu dans le cadre d'une utilisation contraire aux prescriptions définies par les constructeurs.
- ➔ Les parents ou responsables légaux désirant inscrire leur(s) enfant(s) déclarent avoir souscrit pour lui (eux) une police d'assurance (individuelle et responsabilité civile).
- ➔ Le club se réserve le droit de refuser l'accès aux installations :
  - A toute personne refusant de se conformer aux règles de sécurité ainsi définies.
  - Ou qui serait susceptible, par son comportement, de mettre en danger le groupe ou lui-même.
  - A tous participants surpris à détériorer le matériel.

DATE :

SIGNATURE :